BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 2639

95 – VAL-D'OISE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

Ventes et cessions

448 255 968 RCS Pontoise.
ELECTROM.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1900000.00 EUR.
Adresse : 6, Rue Django Reinhardt, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ELECTROM Société à responsabilité limitée Au capital de : 1 900 000,00 EUR Siège social 6 Rue Django Reinhardt 95310 Saint-Ouen-l'Aumône N° RCS 448 255 968 RCS Pontoise, est société absorbante ATELIERS ELECTRIQUES DE PARIS Société par actions simplifiée Au capital de : 302 400,00 EUR Siège social 16 Rue PAUL PAINLEVE 95310 Saint-Ouen-l'Aumône N° RCS 322 120 718 RCS Pontoise, est société absorbée Actif : 641 710,42 EUR Passif : 160,35 EUR Actif net apporté : 641 550,07 EUR La société ELECTROM détenant la totalité des 20160 actions composant le capital social de la société ATELIERS ELECTRIQUES DE PARIS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de ATELIERS ELECTRIQUES DE PARIS détenues par ELECTROM un boni de fusion de 3205.07 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2020, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ATELIERS ELECTRIQUES DE PARIS depuis le 1er janvier 2020 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ELECTROM. La société ATELIERS ELECTRIQUES DE PARIS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 janvier 2020. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Date du projet : 30/11/2020 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 28/12/2020, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Pontoise au nom de la société ATELIERS ELECTRIQUES DE PARIS et au nom de la société ELECTROM.